



Association Suisse des Amis d'Haïti

<https://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3
IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3
BIC: POFICHBEXX

P/a Philippe Jenni - Chemin Cusinand, 30 – 1285 Athenaz
Email : info@asahaiti.org

Février 2025

Sommaire : [COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024](#)
[FÊTE DE NOËL AU COLLÈGE MÉTHODISTE DE FRÈRES](#)
[VISITES ET FORMATIONS DANS LES ÉCOLES DE JÉRÉMIE](#)
[UN CONTRÔLE ACCRU DE NOS ACTIONS EN HAÏTI](#) | [NOUVELLES DE NOS MEUBLES À VENDRE !](#)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Notre assemblée générale s'est déroulée à la salle de paroisse de Malagnou, **mardi 12 novembre 2024**, en présence d'une trentaine de membres. Elle débute par un buffet-repas délicieux, garni par toutes et tous. Le président de l'ASAH, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, excuse les absents annoncés et remercie la paroisse de Malagnou de son accueil.

Rapport du président

Philippe Jenni relève l'apport extrêmement positif des nouveaux membres au comité, issus de l'association *Espwa pou timoun yo* depuis notre dernière AGO (novembre 2023). Leurs compétences sont appréciées et leur relève s'avère précieuse ! Il présente ensuite un bilan des actions réalisées. À cet effet, voyez la présentation illustrée qu'il a projetée pour appuyer ses propos, le PV de cette assemblée et les trois circulaires éditées en 2024, disponibles sur notre site internet <https://asahaiti.org/>.

Élection du Comité



Marie-Claude Julsaint a décidé de se retirer du comité pour des raisons familiales, après l'avoir rejoint en 2015. Grâce à son expérience en gestion de projet, développée notamment au sein de l'ONU SIDA, elle a apporté une contribution essentielle au comité. Son récent séjour de plusieurs années en Haïti était précieux pour orienter et gérer nos actions. Nous lui adressons un grand MERCI pour son engagement, sa disponibilité et sa gentillesse. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Et la porte du comité lui reste grande ouverte !

Le comité suivant est élu par l'assemblée pour l'exercice 2024-2025 :

Philippe Jenni, président
Guy Loutan, secrétaire

Simone Romain, vice-présidente
Maria Casares, trésorière

Membres : Mmes Marlène Joseph, Luny Lamour, Catherine Meuwly ; MM. Louis Berlie, Yves Gaudin, Hérard Louis, Michel Würsten.

Rapport de la trésorière : comptes au 30 juin 2024 (voir tableau en page 2)

Maria Casares, trésorière de l'ASAH pour sa première année, relève que le passif se monte à 63'457 CHF. Les produits totalisent 60'643 CHF, issus principalement de dons privés (92%) et de la subvention de la commune de Thônex (5 %). Dans les charges, 85 % des frais engagés ont été attribués aux divers projets alors que les frais administratifs dépassent exceptionnellement les 4000-4500 CHF ou 5 % usuels, en raison du repas et concert réalisés pour fêter les 60 ans de l'ASAH lors de l'assemblée générale en novembre 2023.

Comptes au 30 juin 2024 pour l'exercice 2023-2024

BILAN du 1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024		2023/2024
ACTIFS		
DISPONIBLE		63 456.60
Postfinance		63 147.96
Compte UBS		308.64
TOTAL ACTIFS		63 457
PASSIFS		
Passifs de régulation		0.00
Charges à payer		0.00
FONDS PROPRES		46 214.39
Capital propre		46 214.39
Pertes/profits reportés		0.00
Bénéfice/perte de l'exercice		17 242.21
TOTAL PASSIFS		63 457

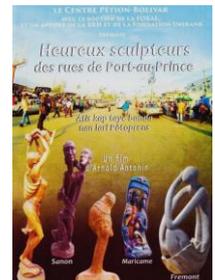
COMPTE DE RESULTAT du 1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024		2023/2024
PRODUITS		
Don des membres		55 813.30
Produits ventes meubles		1 220.00
Donation Commune Thônex		3 000.00
Collecte AG		610.00
TOTAL PRODUITS		60 643
CHARGES		
Total charges projets		36 946.73
Ecole Banique cantine scolaire + salaires		26 905.27
Ecole Banique micro crédit		4 000.00
Salaires Eglise Méthodiste BEMHEG		1 586.80
Ecole Méthodiste des Frères		3 294.74
Ecole Frère soeur de Y Gaudin		1 159.92
Frais administratif et informatique		6 454.36
Frais envoi container		694.80
Impression circulaires		2 369.40
Matériel de bureau		156.40
Frais parution journaux		392.00
Frais postaux		734.26
Frais bancaires		108.00
Frais Assemblée Générale		1 999.50
TOTAL CHARGES		43 401
Bénéfice(-) Perte(+) Compte de résultat		17 242.21

Les vérificatrices des comptes, Florianne Chavanne et Isabelle Goumaz, donnent lecture de leur rapport. Elles relèvent l'exactitude des écritures et demandent à l'assemblée de leur donner décharge pour ce mandat.

Le PV de l'assemblée générale 2024, les rapports du président, de la trésorière ainsi que des vérificatrices des comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'assemblée qui leur donnent décharge pour le travail effectué et les remercient pour le travail effectué. Florianne Chavanne (sortante) et Pascal Loutan (nouveau) sont élus en tant que vérificatrices des comptes pour 2024-2025.

Partie récréative et culturelle

La soirée se termine par la projection d'extraits du film *Heureux sculpteurs des rues de Port-au-Prince*, réalisé par Arnold Antonin, cinéaste haïtien, lauréat du prix Paul Robeson. Un grand merci à Arnold Antonin et à Dodly Alexandre qui nous ont permis de le projeter ce soir-là, pour le plus grand intérêt et bonheur de toutes et tous. *Philippe Jenni*



FÊTE DE NOËL AU COLLÈGE MÉTHODISTE DE FRÈRES (CMF)



Lors de notre assemblée générale, une collecte de 390 CHF a permis d'offrir une fête de Noël aux élèves issus de milieux défavorisés, fréquentant l'école de l'après-midi (PM) :

« La fête de Noël pour la section PM du CMF, a été possible grâce à l'aide reçue des amis de Suisse. Les enfants se sont bien régalez avec un repas copieux. Ils ont chanté et dansé. Grâce à un montant de 75000 gourdes (390 CHF), 63 enfants, les professeurs, certains membres du petit personnel ont pu fêter eux aussi le Noël de l'espoir. Et même certains parents de la section qui étaient présents ont pu goûter à ce bon moment de joie et de partage. [...]. Nous tenons à remercier ces grands amis de la part des enfants pour leur avoir offert ce beau moment [...]. Nous remercions aussi Mme Desroches qui fait toujours le pont et garde le CMF dans son cœur, plus particulièrement la section PM »

Samuel Exantus, directeur du CMF

VISITES ET FORMATIONS DANS LES ÉCOLES DE JÉRÉMIE

Du 9 au 13 septembre 2024 a pu avoir lieu ce projet soutenu par l'ASAH, qui contribue à assurer une éducation de qualité. Il a comporté deux jours de visites réalisées auprès de chaque école de la zone, soient 8 écoles et 17 CREP (Centre Rural des Écoles Protestantes ; *écoles communautaires*, ndlr), suivis de deux jours de formation continue destinée aux 226 enseignantes et enseignants de ces écoles. L'ASAH a financé l'entier du budget de 12'000 CHF, comprenant les frais de prestations, de transport, de nourriture, d'hébergement et de matériel.

Ces visites de chaque école et formations ont été réalisées par deux enseignants formateurs des *Services pédagogiques spécifiques* (SPS) et la directrice *Bureau de l'Église Méthodiste d'Haïti pour l'Éducation Générale* (BEMHEG), situés sur le campus à Frères, à Port-au-Prince. Voici quelques extraits de son rapport :

« Cette visite tant attendue depuis plusieurs années par tous les agents éducatifs méthodistes dans le département de la Grand-Anse a eu lieu grâce aux supports financiers de notre partenaire ASAH qui encourage ces activités (visites, formations de nos enseignants etc.) dans nos circuits. Les différents acteurs ont manifesté un vif intérêt pour avoir cette visite de supervision des cadres du BEMHEG et des SPS. [...] Avaient fait le déplacement pour cette visite Mme Louise Marie Ketcia Henry Durand directrice du BEMHEG, M. Jean Clobert Bazile et M. Robermann Forestal, cadres des SPS. On avait préparé un plan d'action bien avant pour que tout soit bien réalisé. Cette visite a été une réussite grâce aux supports du pasteur responsable Jean Rony Séraphin, qui nous a hébergés chez lui, ainsi que les inspecteurs qui nous ont aidés dans l'exécution du plan d'action et surtout dans les déplacements dans les écoles.



Cette visite a été une réussite grâce aux supports du pasteur responsable Jean Rony Séraphin, qui nous a hébergés chez lui, ainsi que les inspecteurs qui nous ont aidés dans l'exécution du plan d'action et surtout dans les déplacements dans les écoles.

Les CREP ont déployé d'importants efforts pour améliorer la qualité de l'éducation, rendant certains établissements particulièrement attractifs. Cependant, les responsables estiment que les enseignants nécessitent des formations de mise à niveau. Sur le plan organisationnel, la majorité des écoles (12 sur 17) disposent des deux premiers cycles, tandis que seules cinq offrent le troisième cycle. La moitié possèdent des coopératives, mais 95 % manquent de bibliothèques et aucune n'a de salle informatique. Les écoles tiennent un cahier de pointage, et les enseignants disposent de cahiers de préparation. Toutes ont des comités de parents et organisent des activités parascolaires, mais manquent de matériel, notamment pour le préscolaire. Enfin, les enseignants s'appuient sur des ouvrages méthodistes.

On a eu ensuite 226 enseignants en formation pendant deux jours (170 pour les écoles CREP, 48 pour le circuit de Jérémie et 8 pour le circuit de Léon). Les participant(e)s ont eu droit à deux repas par jour (un dans la matinée et un dans l'après-midi). Ont été travaillées notamment des méthodes pour l'enseignement de la lecture, des techniques d'enseignement et de préparation de leçons, des notions concernant les risques sismiques, ... [...]

Par ailleurs, voici les perspectives qui ont été identifiées :

- Améliorer les infrastructures de certaines écoles : toitures, bancs, salles de classe.
- Reconnaître la valeur des enseignants.
- Améliorer les conditions de travail et les conditions d'apprentissage.
- Acquérir des matériels adéquats pour le préscolaire.
- Doter les écoles les plus vulnérables d'un système de prêt de manuels car les ouvrages coûtent très chers.
- Organiser de manière fréquente des formations continues et intensives.
- Évaluer et améliorer le système de microcrédit. »

Ketcia Durand Henry

Le rapport détaille également le nombre d'élèves et d'enseignantes ou enseignants de chaque école, les montants des salaires des enseignant-es, qui oscillent entre 8000 et 15000 Gourdes par personne / par mois (55 à 105 CHF) selon les écoles et l'ancienneté des professeurs : bien insuffisants pour garantir de quoi vivre dignement !

Philippe Jenni

UN CONTRÔLE ACCRU DE NOS ACTIONS EN HAÏTI

Le comité de l'ASAH a instauré un contrôle renforcé pour une meilleure transparence dans la gestion des projets, notamment ceux qui concernent les microcrédits destinés aux familles des écoles et à leur personnel. Chaque projet nécessite désormais l'ouverture d'un carnet de compte bancaire par nos partenaires sur place, avec l'obligation de nous transmettre chaque fin de mois une photographie des pages concernées, permettant ainsi de voir les transactions effectuées. En parallèle, des « comités locaux » ont été mis en place : ces groupes, composés du personnel des écoles et de parents se réunissent dans des groupes de discussion via des messageries instantanées. Ils sont ainsi informés en temps réel des activités et de la comptabilité des projets. Ce dispositif, particulièrement efficace pour les projets de microcrédits, connaît un succès notable et s'étend à plusieurs écoles. Nous présenterons l'avancement des différents projets dans une prochaine circulaire.

Simone Romain et Philippe Jenni

NOUVELLES DE NOS MEUBLES À VENDRE !



Les meubles à vendre, y compris le bureau Davenport avec son nouveau cuir bleu !

Suite à la fête de paroisse en octobre dernier à Jussy, il nous reste encore quelques meubles. Par exemple l'étagère à rideau avec ses 10 tiroirs ; le bureau Davenport dont le couvercle a été revêtu d'un nouveau cuir bleu bordé à la feuille d'or par Michel Magnin, relieur à Carouge ; 2 jolis coffres, un petit et un moyen ; et quelques autres meubles. La commode explosive, quant à elle, a été acquise par une courageuse amatrice de meubles en bois et de leur histoire. **Le solde est facilement consultable dans un garage à Thônex, et le prix de ces meubles défie toute concurrence ! Veuillez contacter Yves Gaudin, téléphone 079 626 99 24.**

Yves Gaudin

Vous recevez cette circulaire imprimée et préféreriez recevoir ces informations par e-mail ?

Écrivez un bref message à info@asahaiti.org

Si vous ne désirez plus recevoir de nos nouvelles, merci de nous le signaler à cette même adresse ou par courrier postal à Philippe Jenni, chemin Cusinand 30 – 1285 Athenaz.

Le comité de l'ASAH vous salue et vous remercie pour votre généreuse fidélité !

Veillez à utiliser le nouveau modèle de bulletin de versement avec QR code pour vos dons

Ont contribué à cette circulaire :

Textes et photos

Responsable de publication

Impression

En Haïti : Kectia Durand, Samuel Exantus, Forestal Robermonn

En Suisse : Yves Gaudin, Philippe Jenni, Simone Romain

Philippe Jenni

Ateliers Arts Graphiques – www.epi.ch

